

### Les entreprises agroalimentaires en 2012

***En 2012, l'emploi et la production des industries agroalimentaires sont globalement stables. À la faveur de prix élevés et d'une demande extérieure accrue, l'excédent commercial s'améliore. Les taux de marge de l'industrie alimentaire s'améliorent légèrement pour les entreprises de plus de 250 salariés, alors qu'ils se dégradent encore dans les entreprises de petite et moyenne taille. Ils progressent fortement dans les boissons, notamment dans les entreprises de moins de 10 salariés. Dans le commerce de gros agroalimentaire, le taux de marge commerciale poursuit sa baisse. Dans l'industrie comme dans le commerce de gros agroalimentaire, les taux d'investissement stagnent.***

#### **Le périmètre de l'agroalimentaire**

*Afin de tenir compte des liens inter-entreprises, les statistiques sur l'activité agroalimentaire portent désormais sur un périmètre élargi couvrant l'ensemble des activités intermédiaires entre la production de produits agricoles bruts (assurée en amont par les exploitations agricoles) et la distribution finale (assurée en aval par le commerce de détail). Plus précisément, sont couvertes par cette publication :*

- les activités de transformation ou « industries agroalimentaires » : industries alimentaires (division 10 de la Naf rév. 2 hors sous-classes 1013B, 1071B, 1071C et 1071D) et fabrication de boisson (division 11)*
- le commerce de gros de produits agroalimentaires : commerce de gros de produits agricoles bruts et animaux vivants (groupe 462) et commerce de gros de produits alimentaires et boissons (groupe 463 hors sous-classe 4635Z - commerce de gros de produits à base de tabac)*
- l'artisanat commercial de charcuterie (sous-classe 1013B) et de boulangerie-pâtisserie (sous-classes 1071B, 1071C et 1071D).*

*Les centrales d'achat classées dans le groupe 461 de la Naf rév. 2 ne font pas partie de ce périmètre de même que les activités de transformation des produits agricoles (vin, produits laitiers...) effectuées au sein des exploitations agricoles et faisant l'objet de ventes directes hors sociétés commerciales.*